



Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 1^{er} trimestre 2024

Janvier, février, mars 2024

En collaboration avec les Services cantonaux compétents, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont poursuivi la collecte de données sur les salaires et les taux d'occupation des personnes bénéficiant du statut de protection S. Ce document représente la septième édition qui inclut les statistiques des personnes ayant commencé un apprentissage¹.

Les emplois salariés représentent 99%

Au 1^{er} trimestre 2024, la part des travailleurs salariés s'élève à 99%, dont environ 7% sont des stagiaires et 4% des personnes en apprentissage. La part des travailleurs indépendants avoisine 1%.

Le taux d'occupation moyen s'élève à 71%

En comparaison avec le trimestre précédent, le taux d'occupation général a augmenté de 3 p.p.², passant de 68% à 71%. Celui des hommes a augmenté de 4 p.p. (79% au lieu de 75%) et celui des femmes de 3 p.p. (66% au lieu de 63%). La part des personnes travaillant à plein temps représente 49% ce qui marque une hausse de 5.1 p.p. Chez les hommes cette part a gagné 5.5 p.p. (62%) et chez les femmes 5.6 p.p. (41.5%).

Le taux d'occupation moyen est d'environ 70% pour tous les âges, sauf chez les 26-35 ans où il affiche 74%, soit une hausse de 5 p.p. Par ailleurs, chez les personnes âgées de plus de 56 ans, la hausse par rapport au trimestre précédent s'élève à 8 p.p. (69% au lieu de 61%).

Tout comme lors du trimestre précédent, plus de la moitié des individus dans chaque groupe d'âge

affichent un taux d'occupation supérieur à 80%. Dans la catégorie des 26-35 ans, cette part dépasse même 60% (Graphique 1).

Le taux d'occupation par branche variable

A l'issue du 1^{er} trimestre 2024, c'est la branche Aménagement et parachèvement qui affiche le taux d'occupation le plus élevé, avec 90%³ (Graphique 2). En revanche, la branche des Services domestiques présente à nouveau le taux d'occupation le plus bas, celui-ci ayant néanmoins augmenté de 17 p.p., passant de 33% à 50%. Comme lors du trimestre précédent, une forte variation du taux d'occupation par secteur économique est observée, avec une plage allant de +29 à -17 points de pourcentage (p.p.).

Le Graphique 3 illustre l'évolution du taux d'occupation moyen dans le top cinq branches⁴ depuis une année. Par rapport au trimestre précédent, le taux d'occupation moyen a légèrement augmenté dans la majeure partie des branches. Plus concrètement, il a progressé de 2 p.p. dans les branches de l'Enseignement (52% au lieu de 50%) et des Bureaux de consultation, informatique (68% au lieu de 66%). En outre, une augmentation de 1 p.p. a été observée dans les branches de la Restauration et hébergement (70% au lieu de 69%) et des Services personnels (58% au lieu de 57%). Le taux d'occupation moyen est resté inchangé dans la branche Hébergement social, œuvres sociales (81%).

Le salaire moyen standardisé reste quasi inchangé

Au 1^{er} trimestre 2024, le salaire mensuel moyen standardisé⁵ est resté presque inchangé avec une

¹ Les statistiques des apprentis dans ce document se réfèrent uniquement à l'apprentissage en entreprise et ne sont pas prises en compte dans les statistiques des salaires et des taux d'occupation.

² Point de pourcentage (p.p.).

³ Seules des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche sont prises en compte dans

ces statistiques. Soit environ 30% de toutes les branches figurant dans le relevé.

⁴ Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

⁵ Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

faible baisse de 0.3%, atteignant 4'608 francs. Chez les femmes, il a augmenté de 4.2% (4'803 au lieu de 4'608 francs), tandis que chez les hommes il a baissé de 2.7% (4'524 au lieu de 4'649 francs).

Dans le top cinq branches, le salaire mensuel moyen standardisé a évolué comme suit : Hébergement social, œuvres sociales (-1.2%, 4'617 francs) ; Enseignement (+1.7%, 6'458 francs) ; Services personnels (+3%, 4'355 francs) ; Restauration et hébergement (+1.5%, 4'191 francs) ; Bureaux de consultation, informatique (-0.6%, 4'884 francs) (Graphique 4).

53% touchent au-dessus de 3'000 francs par mois

Au 1er trimestre 2024 la part des personnes gagnant plus de 3'000 francs par mois a augmenté de 2 p.p. en passant de 51% à 53%. Respectivement, le nombre de personnes gagnant moins de 3'000 francs a diminué, passant de 49% à 47%. Le Graphique 5 montre de manière plus précise les variations du nombre de personnes dans différentes classes de revenus. Une évolution sur quatre trimestres consécutifs montre un léger déplacement des personnes dans des tranches de revenus plus élevés.

Les revenus effectifs plus bas chez les jeunes

Le Graphique 7 illustre la répartition des différentes classes d'âge en fonction des tranches de salaire sur contrat. Comparativement aux données du trimestre précédent, on observe une légère augmentation de la part des personnes dans les hauts revenus parmi toutes les classes d'âge, à l'exception des plus jeunes où la part des bas revenus a progressé en atteignant 31%.

En ce qui concerne la répartition par genre, la proportion de femmes parmi les personnes touchant plus de 5'000 francs par mois a légèrement augmenté (+2 p.p.), tandis que celle des hommes est restée inchangée. Par ailleurs, la part des femmes a progressé dans les plus petits revenus (+1 p.p.), tandis que celles des hommes a diminué (-2 p.p.) (voir Graphique 8). Il convient de

souligner que, à l'instar du trimestre précédent, ces variations constatées doivent être considérées comme mineures et sans réelle signification.

Les apprentis au profil diversifié

Les statistiques sur les apprentis se rapportent à une partie des contrats d'apprentissage en entreprise signés entre janvier et mars 2024⁶, dont le début est prévu en août 2024.

Parmi les apprentis enregistrés au cours de ce trimestre, 56 % sont des femmes, et 99 % ont moins de 30 ans, dont 79 % sont âgés de moins de 20 ans. Les principales branches professionnelles s'inscrivent dans une tendance générale avec la répartition suivante : Bureaux de consultation, informatique (19%), Restauration et hébergement (17%), Services personnels (7%) et Hébergement social, œuvres sociales (7%) (voir Graphique 9). Les chiffres relatifs aux contrats d'apprentissage doivent être considérés à titre informatif étant donné leur caractère incomplet et provisoire.

Remarques méthodologiques

Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S, pour le 1er trimestre 2024, se basent sur les données livrées par 24 cantons pour les mois de janvier, de février et de mars 2024 avec la population totale de 1'781 personnes (dont 70 apprentis). Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

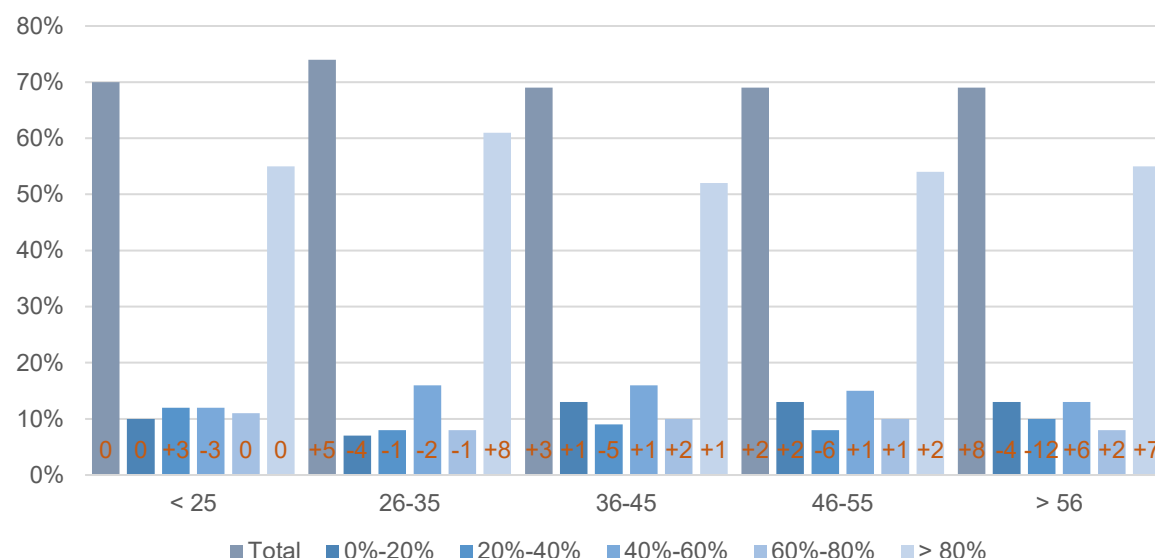
Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

La moyenne concernant le salaire standardisé et selon contrat a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

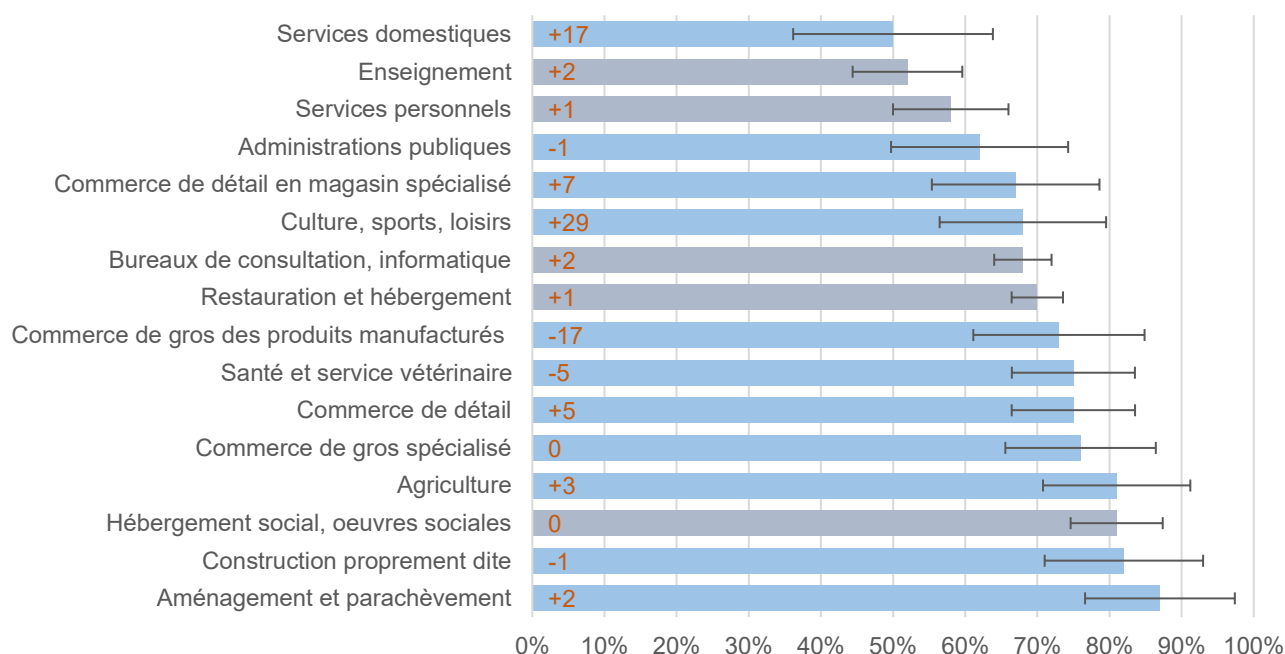
⁶ Le nombre définitif des nouveaux apprentissages pourra être évalué à l'issue du 3e trimestre de l'année en cours.

Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation au 1^{er} trimestre 2024 selon les classes d'âge et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen au 1^{er} trimestre 2024 dans les branches économiques^{7,8} et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)

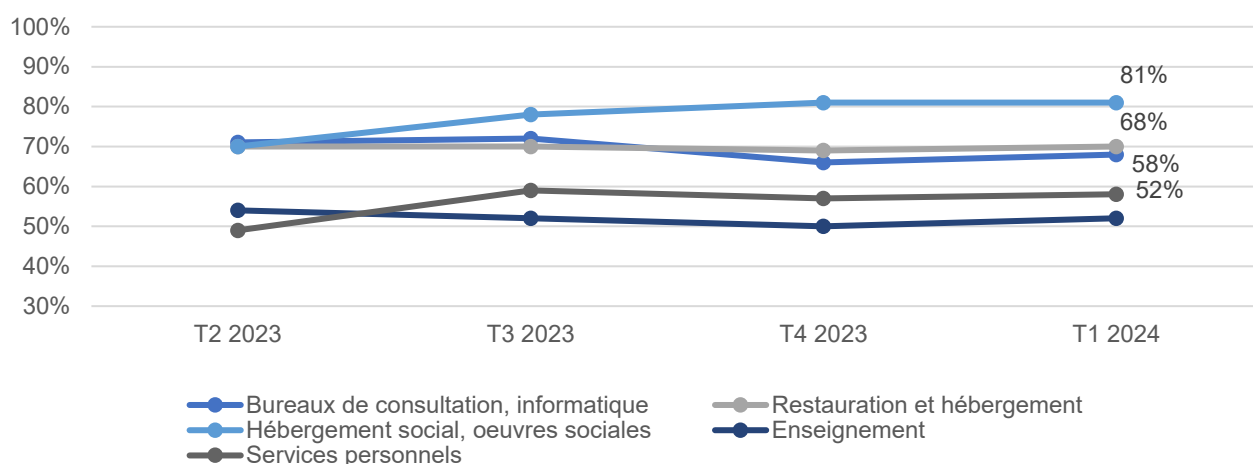


* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

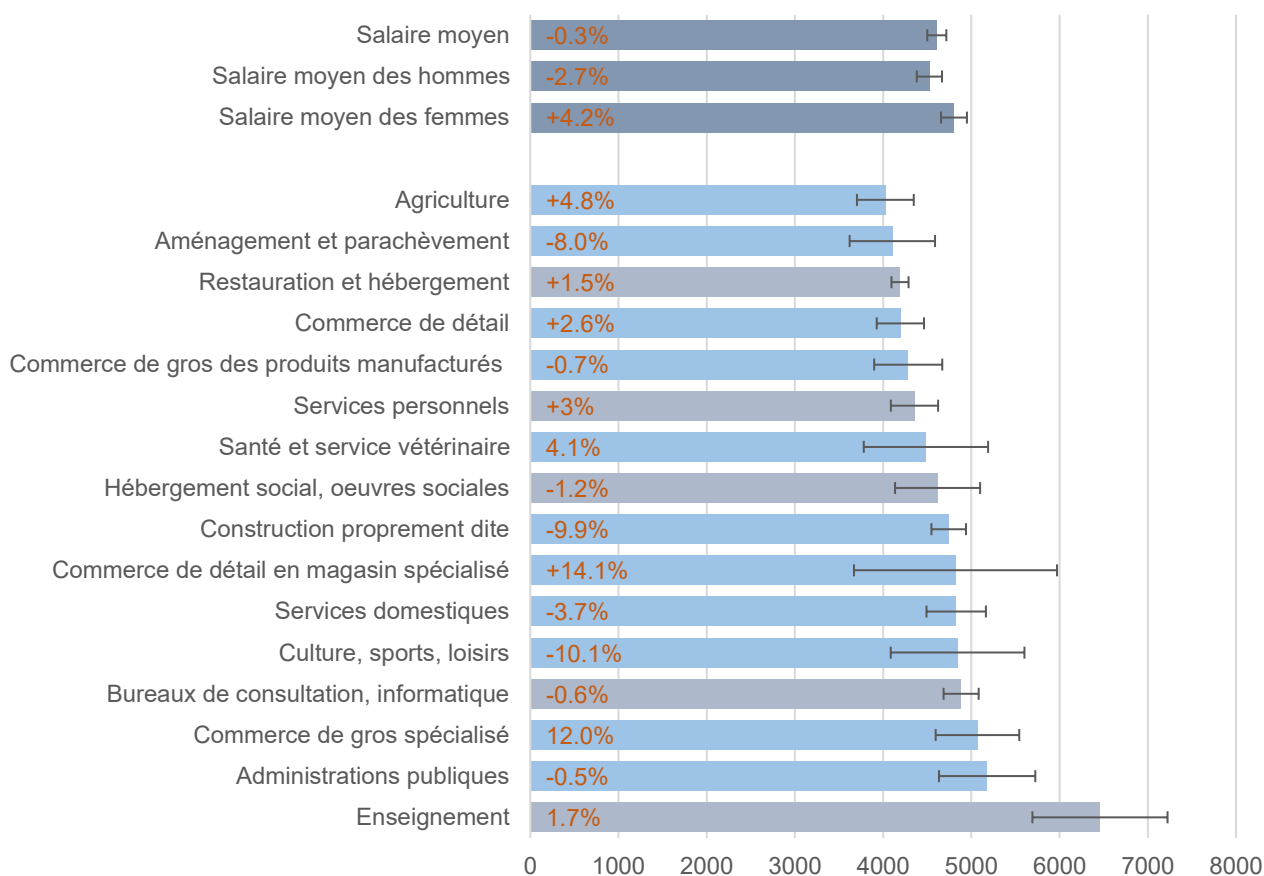
⁷ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

⁸ Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La longueur de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3: Evolution du taux d'occupation dans le top 5 branches au cours de quatre trimestres consécutifs



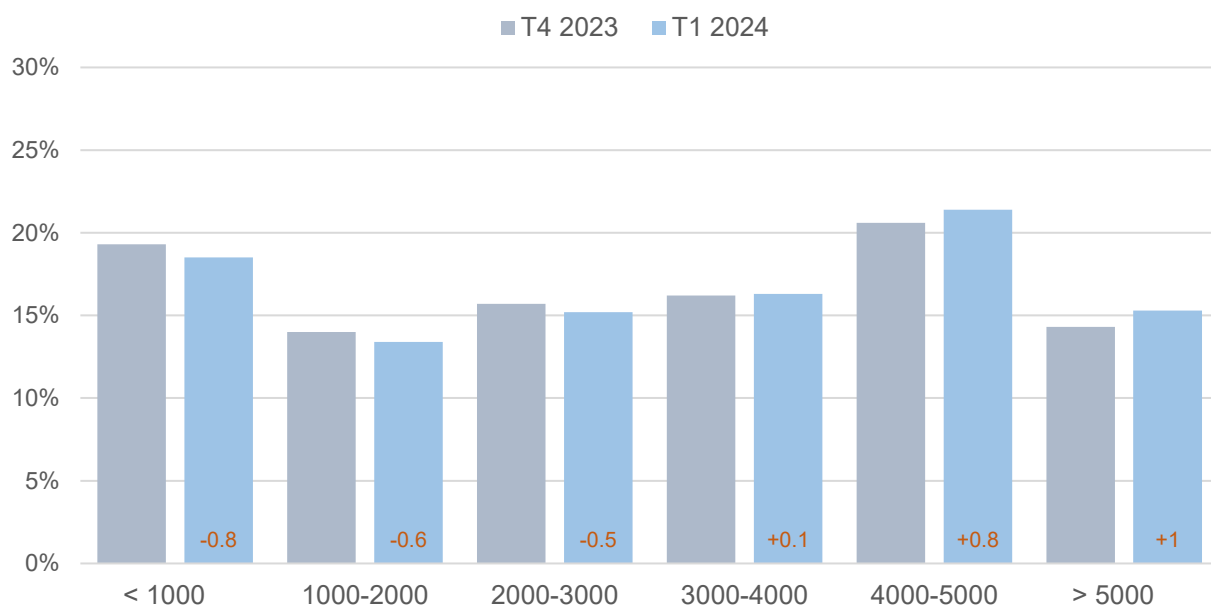
Graphique 4: Salaire mensuel moyen standardisé pour le 1^{er} trimestre 2024 par branches économiques⁹ et changements en pourcents en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



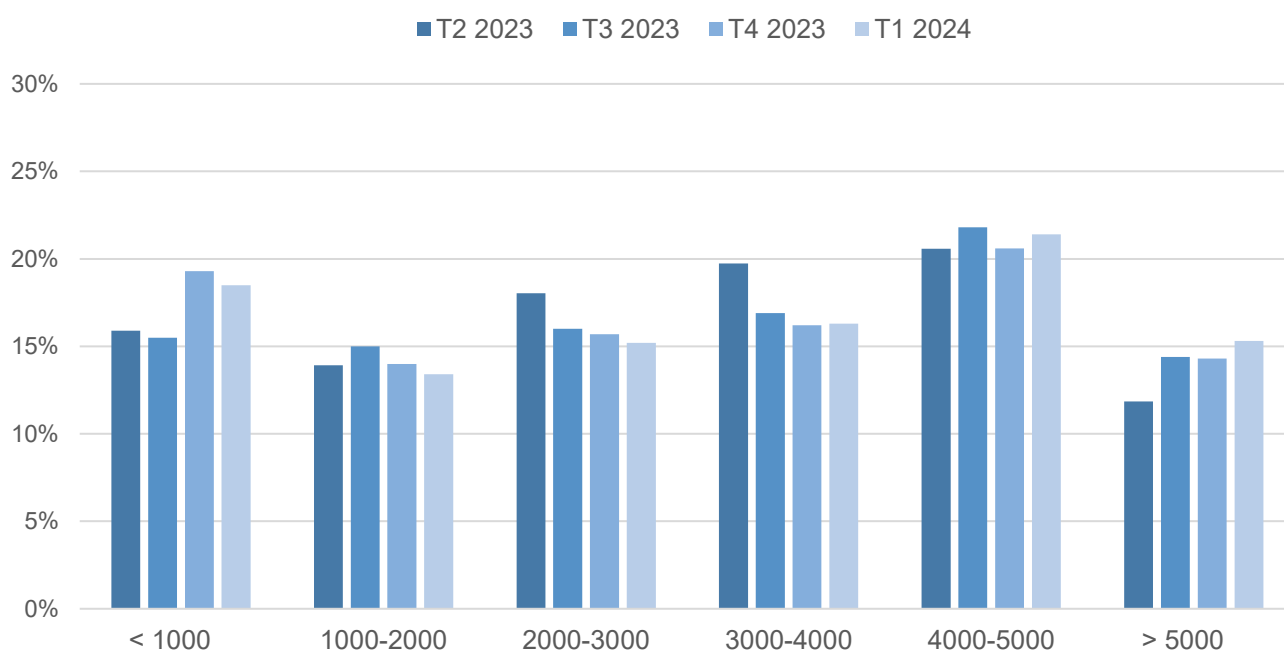
* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

⁹ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

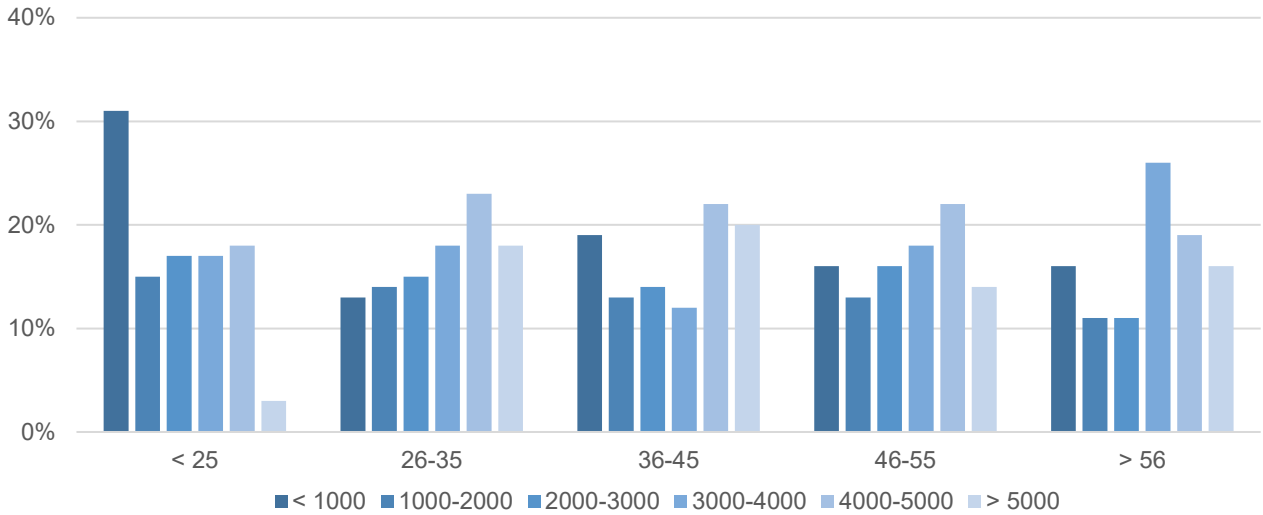
Graphique 5 : Variations dans la répartition du salaire mensuel selon contrat au 1^{er} trimestre 2024 par classes de revenu en points de pourcentage comparé au trimestre précédent (orange)



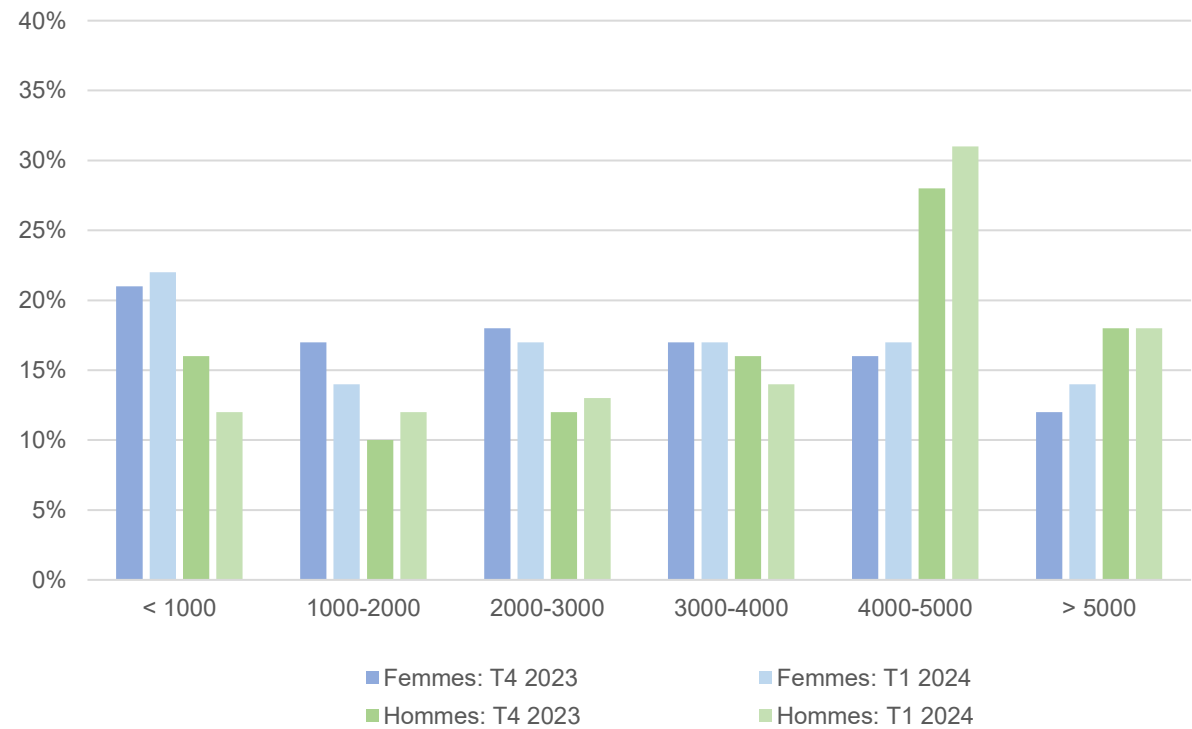
Graphique 6 : Comparaison de la répartition des personnes par niveau de salaire sur contrat selon les quatre trimestres consécutifs



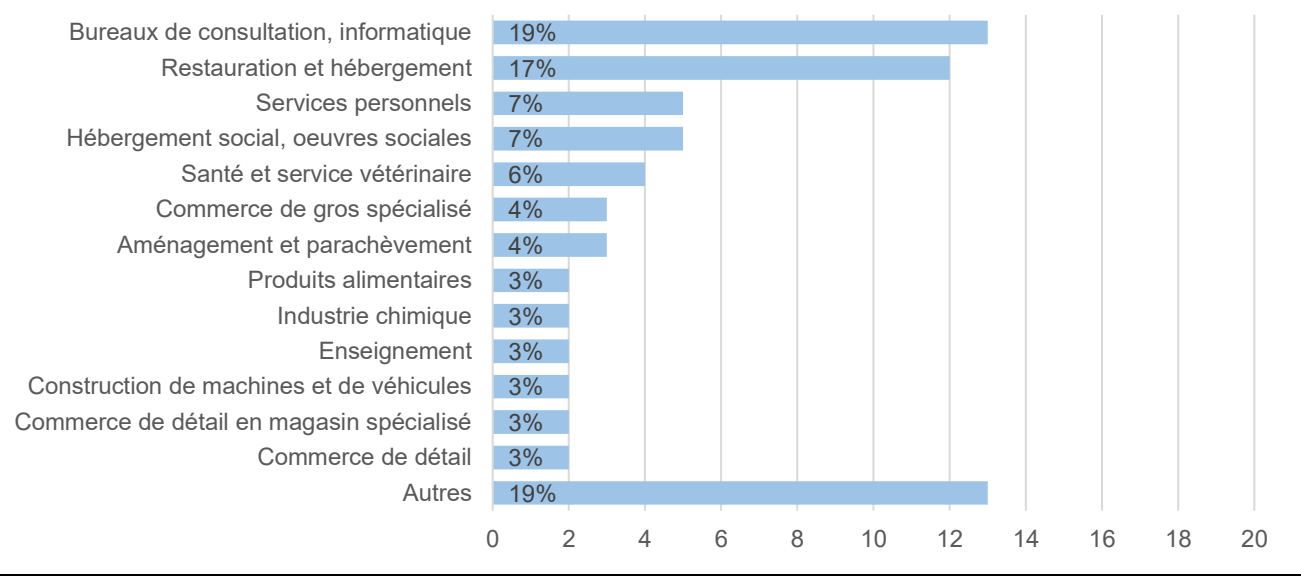
Graphique 7 : Répartition des classes d'âge selon les tranches de salaire sur contrat au 1^{er} trimestre 2024



Graphique 8 : Répartition des classes de revenu selon contrat et par sexe (4^e trimestre 2023 et 1^{er} trimestre 2024)



Graphique 9 : Les branches qui forment les personnes en apprentissage (données du 1^{er} trimestre 2024)



Impressum

Éditeur

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Quellenweg 6
3003 Berne

Auteurs

Personnel du Service de Statistique, SEM

Mode de citation

SEM (2024), « Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 1^{er} trimestre 2024 », Berne

Renseignements

Information et communication
medien@sem.admin.ch

Texte original

Français

Mise en page / graphiques

SEM

Analyses

Secrétariat d'État aux migrations SEM
Service de Statistique

Droits d'auteur

SEM, Berne 2024

Reproduction autorisée à des fins non commerciales,
avec mention de la source